

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 62 (1933)

Heft: 8

Artikel: Saint Jean-Baptiste de La Salle

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041428>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

signification. Il est bien entendu que ces termes nouveaux feront l'objet d'applications dans des exercices de dictée, de phraséologie, etc. Dans l'étude du vocabulaire, souvenons-nous qu'un mot isolé est presque fatalement destiné à l'oubli, de même s'il est indifférent ; il faut lui communiquer une valeur émotionnelle quelconque. La base intuitive du vocabulaire est encore le milieu local.

L'étude du vocabulaire, comme préparation à la dictée, peut se prêter à d'intéressants exercices. En voici quelques-uns : Une institutrice de Genève indique un jeu qui stimule beaucoup les petits. C'est comme pigeon-vole. Elle demande, par exemple, à sa classe de lever la main chaque fois qu'un mot commence par h, ou finit par s, t, x, etc. Elle mélange les mots appris et beaucoup d'étourdis lèvent la main quand ils devraient s'abstenir. Les fautifs sont condamnés à épeler le mot et à le copier. Peu à peu, les enfants se laissent peu prendre, et dans les dictées, on voit les progrès nés de ce jeu.

Voici un moyen aussi d'inculquer avec intérêt aux enfants les difficultés orthographiques : définition du mot, épellation, syllabe par syllabe, par le maître seul, puis les élèves, inscription du mot au tableau, souligner la difficulté orthographique avec une craie colorée, écrire le mot effacé avec l'index sur le pupitre, ou en l'air, en l'épelant de vive voix. Suit la dictée proprement dite, dont le texte sera, de préférence, composé par le maître et servira d'application de vocabulaire et de règle de grammaire étudiée dans une leçon précédente.

(A suivre.)



Saint Jean-Baptiste de La Salle

L'Eglise célèbre, à la date du 15 mai, la fête de saint Jean-Baptiste de La Salle, à laquelle les instituteurs et les institutrices catholiques ne peuvent être indifférents. Le nom de ce saint, qui figure en bonne place dans le calendrier liturgique, avec le rite double, figure aussi glorieusement dans l'histoire de la pédagogie.

Le prêtre-instituteur.

Jean-Baptiste de La Salle, né à Reims, le 30 avril 1651, l'aîné de sept enfants, le fils d'un conseiller du roi au présidial, était amené par les circonstances, pensait son père, à entrer dans la carrière juridique. Les rêves paternels le voyaient déjà monter les degrés de la magistrature. Mais non. Une vocation impérieuse l'attire vers le sacerdoce. Il ne sera pas magistrat, mais il en aura les qualités de droiture, d'énergie, d'homme de gouvernement. Il sera prêtre. Qui sait ? Il gravira peut-être, à cause de ces qualités, la hiérarchie ecclésiastique.

Mais non encore. Il n'a pas achevé sa deuxième année de théologie que, son père et sa mère étant morts à quelques mois de distance, il lui faut quitter Paris et son Séminaire de St-Nicolas du Chardonnet pour diriger les affaires de la famille et veiller à l'éducation de ses jeunes frères et sœurs. Première initiation à sa vocation personnelle. Il continue, à Reims, ses études théologiques, mais l'étudiant, le séminariste est déjà un éducateur. Il entre encore plus en contact avec l'enseignement depuis qu'il a choisi comme directeur l'abbé Roland qui vient d'établir une communauté d'institutrices, les Sœurs du Saint-Enfant-Jésus, vouées à l'éducation des enfants pauvres. Le théologal de la cathédrale associe son dirigé à son œuvre, lui fait lire les *Remontrances* de M. Démia, vice-promoteur de l'archevêché de Lyon. Le jeune abbé y peut réfléchir sur la nécessité « de petites écoles pour l'instruction des enfants du pauvre peuple, ainsi s'exprime M. le vice-promoteur, dans lesquelles, avec la crainte de Dieu et les bonnes mœurs, on leur apprendrait à lire, écrire et chiffrer, par des maîtres capables de leur enseigner les choses qui les mettraient heureusement en état de travailler en la plupart des arts et professions, n'y en ayant aucune où ces premières connaissances ne servent d'un grand secours ou d'acheminement pour s'avancer dans les emplois les plus considérables ». Quand l'abbé Roland meurt, c'est Jean-Baptiste de La Salle, prêtre maintenant, qui dirige les Sœurs institutrices.

Bientôt, il reçoit dans sa propre maison M. Nyel, venu de Rouen, pour fonder une école de charité. Lui-même se met à donner des leçons à quelques jeunes gens désireux de seconder M. Nyel dans son apostolat scolaire. Il les prend chez lui.

Décidément, sa voie devient claire. Si claire que tout le monde s'en aperçoit et qu'il se trouve de braves pharisiens qui se scandalisent à la vue de ce noble chanoine — il a une riche prébende depuis quatre ans — qui fait le régent. Quelques-uns de ses parents s'en offusquent jusqu'à le sommer de choisir entre ses régents et ses frères et sœurs. « Si j'abandonnais mes instituteurs, dit-il, leurs écoles seraient perdues. Mes frères trouveront, au contraire, auprès de mes oncles des hommes plus expérimentés que moi pour les conduire et les diriger dans leurs études. » Il y a peut-être une légère ironie dans ces paroles : l'abbé venait de passer son doctorat en théologie.

L'instituteur-religieux.

Il est entré dans le chemin du renoncement, il ira jusqu'au bout. Son canonicat l'empêche de se vouer exclusivement à sa vraie vocation, il s'en démet. Son patrimoine le gêne pour parler à des instituteurs et à des enfants pauvres : au cours du rigoureux hiver de 1684, il le distribue aux miséreux, à raison de cent pistoles par jour, comme

s'il voulait être sûr de secourir le plus de gens possible et de sentir lui-même son sacrifice en le détaillant.

Jésus a dit : « Donne tes biens aux pauvres, prends ta croix et suis-moi. » Jean-Baptiste de La Salle n'en est qu'au premier acte. Le second — sa croix — ce seront des austérités épuisantes. Le troisième, il le réalise en fondant la petite communauté des Frères des Ecoles chrétiennes — ils sont douze pour commencer — sous la protection de la Vierge. Ayant prononcé des vœux pour trois ans, on s'en va en pèlerinage à Notre-Dame de Liesse : vocable symbolique pour celui qui a trouvé la joie parfaite dans le renoncement total et le dévouement sans réserve.

Il a compris que l'instituteur parfait, c'est l'instituteur chrétien. Il le veut chrétien parfait, c'est pourquoi il le fait religieux. Il le veut bon instituteur, c'est pourquoi il ouvre un séminaire de maîtres d'école, la première école normale de France et d'Europe.

L'instituteur persécuté.

Jean-Baptiste de La Salle ne serait pas un saint, s'il n'avait pas subi, en plus de la croix qu'il s'était choisie, la croix plus rude de la persécution injuste. Il ne serait pas un saint instituteur s'il n'avait pas éprouvé ce genre de persécution, spécialement troublant, qui nous vient de ceux-là qui devraient nous aider.

Il a été persécuté par quelques-uns de ses collègues, les maîtres professionnels, qui l'accusaient de concurrence déloyale. En date du 5 février 1706, le Parlement le condamna à fermer une de ses écoles de Paris et à payer douze livres d'amende. Il ferma, mais pour ouvrir ailleurs où on le suppliait de s'installer.

Il vit mourir plusieurs de ses jeunes religieux, épuisés par le travail et les mortifications qu'à son exemple ils pratiquaient abondamment. Il dut interdire les pénitences trop pénibles, se les réservant à lui tout seul. On lui adressa de sanglants reproches, comme si c'était lui qui les avait tués. Quelques Frères l'abandonnèrent.

L'autorité diocésaine de Rouen, émue par une campagne de ses adversaires, jeta même l'interdit sur sa maison, à l'heure où il agonisait (1719). Il avait pourtant de nombreux amis, admirateurs et protecteurs dans le clergé, mais tous ne surent pas, ou ne voulurent pas, comprendre le confrère que sa vocation faisait sortir des chemins battus.

Ces persécutions fournirent la preuve que son entreprise n'était point l'œuvre d'un novateur brouillon, mais un fruit de sa sainteté. L'archevêque de Paris, à la suite de certaines plaintes, ordonna une enquête, après quoi il jugea bon de destituer Jean-Baptiste de La Salle de ses fonctions de supérieur. Jean-Baptiste fut le seul à trouver cette décision parfaitement juste, et il se réjouit d'être ainsi humilié devant ses religieux. La décision fut d'ailleurs

bientôt annulée. Quand on supporte les injustices avec cette grandeur d'âme, on peut à bon droit enseigner la vertu aux enfants.

L'Eglise a réparé les erreurs et les tracasseries de quelques-uns de ses représentants par l'approbation de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, en 1725, et la canonisation de son fondateur, en 1900. Depuis ce jour-là, Jean-Baptiste de La Salle est plus maître que jamais : il est un maître à l'école de qui tous les maîtres deviennent élèves.

By.

—*—

Celles d'aujourd'hui

Robes courtes, cheveux courts, esprit plus court encore... Voilà le portrait que l'on a tracé de nos fillettes modernes. A tort ou avec raison ? Sont-elles meilleures ou pires qu'autrefois ? Il serait malaisé de se prononcer. Autrefois, elles étaient réfléchies, sérieuses, quelque peu timides. Elles avaient bien des qualités. Quoi d'étonnant, nous étions du nombre... Aujourd'hui, elles ont changé, la chose est certaine. Et, pour être à même de former la nouvelle génération, notre devoir est de l'étudier, de chercher à la comprendre. Pour cela, voyons nos fillettes, non seulement sur les bancs d'école, mais dans leur cadre : la famille. Nos élèves vivent dans un milieu préoccupé avant tout de son bien-être matériel. Il y a dans les familles quelque chose de mouvementé, d'incertain, de mécontent. Elles entendent, voient, sortent et lisent beaucoup, nos fillettes. Au foyer, leurs petites personnalités volontaires comptent et savent exiger. Qui leur apprend le renoncement et le sacrifice ? Je me bornerai à signaler trois traits distinctifs de la fillette moderne : constitution débile, mobilité d'esprit et d'impression, liberté d'allure.

Nos fillettes sont, en général, faibles de constitution ; leur organisme est moins résistant, il fléchit à la tâche, de là : nervosité, anémie, voire même tuberculose. Nous avons en mains des instruments qui exigent des ménagements. Notons le fait et voyons les conséquences qui en découlent. Ne concluons pas *a priori* à la nécessité de restrictions en matière de programme. Les exigences de la vie sont-elles réduites ? La femme de demain aura-t-elle une tâche plus facile ? Non, la femme restera l'éducatrice première de l'humanité ; de plus, elle a pris une large part dans la vie sociale. Donc, elle a besoin plus que jamais et de santé et de savoir. La question se résume donc à cultiver l'intelligence de nos élèves, sans porter préjudice aux santés débiles de nos fillettes et, ce qui mieux est, à fortifier ces santés par tous les moyens en notre pouvoir. Nous sommes causes de temps perdu, d'efforts inutiles, de lassitude, lorsque notre enseignement est confus, mal ordonné, sans suite, lorsque le devoir a été insuffisamment préparé, lorsque notre préparation a laissé